



Vendredi 11 mars 2016

SAGE LACS MEDOCAINS

Objectifs du comité de pilotage

- Centraliser les informations
- Assurer le suivi des espèces
- Proposer un plan d'intervention



Comité « espèces invasives » - Ordre du jour

- Présentation des études et suivis réalisés par l'IRSTEA sur les végétaux aquatiques des Lacs
- Opérations menées par les collectivités et leurs partenaires sur la flore invasive
- Projet sur les écrevisses, GPPEIEA



Renouée du Japon

5 sites connus sur le territoire



TRAVAUX

☐ Renouée du Japon

Objectif :

- étouffer l'espèce sur les 1er sites d'apparition
- Eviter la prolifération

Méthodes :

- Arrachage, paillage, bâchage (2011 et 2012).
- Surveillance, suivi et arrachage (2012 à 2015)
- Travaux en régie communale à Carcans
- Travaux par le CRD (Ste Hélène)
- Travaux en régie (Siaebvelg)

Réserve Naturelle Nationale des dunes et marais d'Hourtin (RNN):

Interventions et suivis en régie ONF



☐ Jussie (depuis 2001)

Objectif :

- Contenir son expansion et sa prolifération
- Protéger les espèces locales (flore, faune)
- Favoriser l'écoulement.

Programme pluri annuel en 2010:

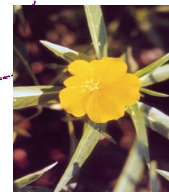
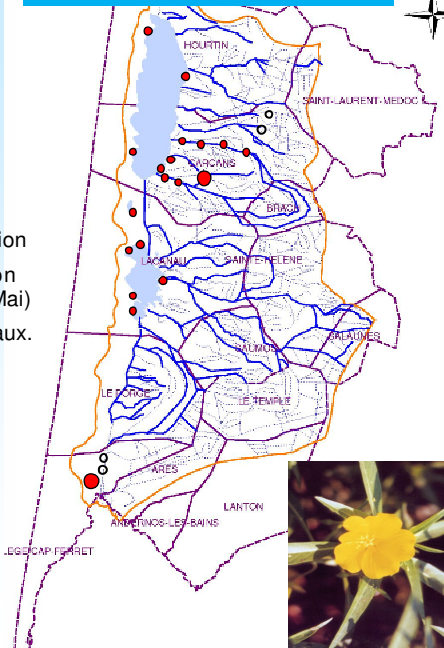
- Diagnostic, surveillance, et protocole d'intervention
- Arrachage mécanique et manuel avec évacuation
- Travaux de Juin à Oct (surveillance à partir de Mai)
- Sensibilisations et Actions avec les acteurs locaux.

Le bilan des actions de 2001 à 2015 :

- Acteurs locaux fortement impliqués
- Travaux de plus en plus manuels
- Pas d'intervention mécanisée en 2015
- Efficacité du plan pluriannuel de gestion
- Surveillance et vigilance indispensable.

Régression importante mais l'évolution de l'espèce reste toujours incertaine.

Etat des lieux du territoire 2015



LA JUSSIE : les 1^{ère} Actions de 2001 à 2006...

Animation : Céline Debailleul

Etat lieux – Cartographie – SIG,
Suivi pluri annuel des espèces invasives,
Concertation – sensibilisation - Action.

Travaux essentiellement sur le Lambrusse à Carcans (+/- 4Km)

- principalement mécanique,
- opération manuelle en bord de Lac (+/- 300m).
- difficulté de mise en place de travaux annualisés,
- autofinancement des travaux par le syndicat.

Actions Locales :

- Vive la forêt (Lac de Lacanau)
- Commune de Carcans (crastes divers)
- Siaebvelg. (Lambrusse)



LA JUSSIE : le programme pluriannuel 2010 à 2015

➤ Plan de gestion sur l'ensemble du territoire : Hourtin-Carcans-Lacanau-Lège

- ✓ **arrachage uniquement manuel** en 2015 en plusieurs passages,
+/- 20Km traité sur cours d'eau, lacs et zones humides
- ✓ maintien de la ripisylve le long des cours d'eau (ombrage)
- ✓ **Réduction annuel des couts** (+/- 15 000 € /an)

➤ Intervenants de plus en plus nombreux :

Chantier d'insertion, communes, bénévoles,
scolaires, pêcheurs, chasseurs, propriétaires,
agriculteurs, usagers, Siaebvelg ...



Jussie : Actions spécifiques à Lège Cap Ferret en 2015,

5 jours de chantier en régie communal : 6 agents, 1 tracteur et un camion benne.

Objectif : préserver la biodiversité, former des agents localement, Sensibiliser.



☐ Myriophylle du Brésil

Objectif :

- Contenir l'expansion
- Favoriser les espèces locales

Méthodes d'intervention:

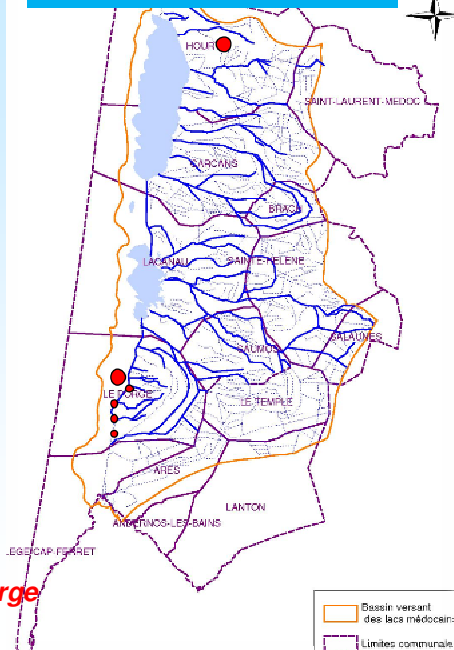
- Arrachage manuel et mécanique
- Evacuation des rémanents
- Programme pluri annuel
- Travaux participatifs

Localisation:

- Hourtin : fossés de bord de route au collège
- Le Porge : marais et canal du Porge / Lège.

Espèce en expansion récente sur le canal du Porge / Lège au Porge

Etat des lieux du territoire 2015



Myriophylles du Brésil, les 1ères travaux en 2014,

Fossés de route aux abords du collège d'Hourtin

- ✓ 2 années de travaux,
- ✓ Difficulté d'intervention,
- ✓ Résultat mitigé,
- ✓ Forte régression du végétal.

Etang de Batourteau-Le Porge

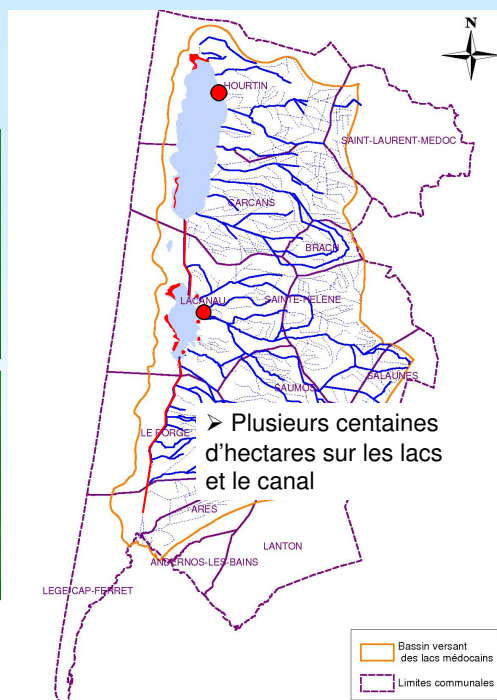
- ✓ Mise en place d'une grille par les propriétaires pour limiter la prolifération (Janvier 2016)
- ✓ Accompagnement du Siaebvelg.

Colonisation en 2015 sur le canal du Porge/Lège (Joncru).

- ✓ suivi de l'évolution en 2016.



☐ Lagarosiphon et Egéria



☐ Lagarosiphon et égéria



Objectif : travaux strictement limités dans les zones où les usages de baignade et de navigation sont fortement perturbés.

☐ Lagarosiphon et égéria

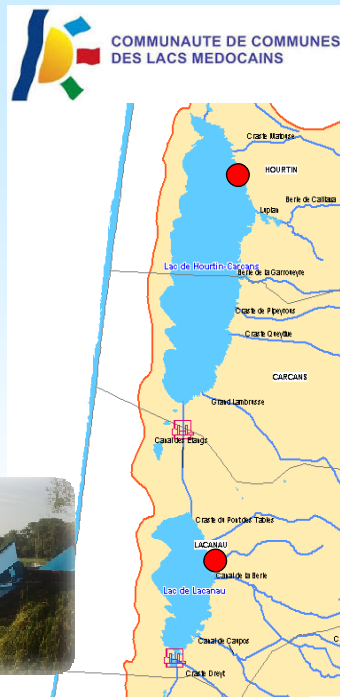
2011 : Intervention sur les 2 ports (85 m³) et sur les anses ouest des lacs

2012 : Intervention sur les 2 ports (60 m³)

2013 : Intervention sur le port de Lacanau (70 m³)

2014 : Intervention sur le port de Lacanau (15 m³)

2015 : Intervention sur le port de Lacanau (50 m³)





La Jussie *Ludwigia*

Classée parmi les plantes les plus envahissantes des milieux aquatiques.

Originale d'Amérique du sud, elle a été introduite en tant que plante aquatique d'ornement. Lâchée accidentellement dans la nature, cette espèce à forte prolifération a mené un milieu à son comblement ou bien nuit à l'écosystème local. (Altération de la qualité de l'eau, obstacle à la circulation de l'eau, perte de diversité floristique, fuite du gibier d'eau, concurrence les plantes autochtones qui étaient des refuge ainsi que des sites de fraie...)

La Jussie ne provoque toutefois aucun impact sur la santé !

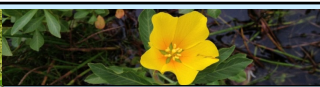
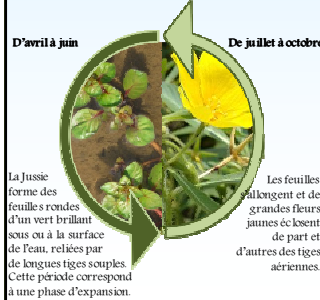
La reproduction par bouturage est sa principale arme de propagation. Le moindre fragment peut concevoir un nouvel herbier.

La Jussie peut aussi se reproduire par germination mais à ce jour peu d'information sont fiable à ce sujet.

La Jussie a une croissance en deux phases.

D'avril à juin

De juillet à octobre



Pas d'éradication possible

La lutte contre cette plante est une action à plein temps...

Sur le bassin versant des deux grands lacs médocains, les zones les plus touchées par l'envahissement de la Jussie sont les crastes de Carcans environ une dizaine de kilomètres, et les berges du lac de Lacanau soit 2 kilomètres.

Dans le cadre des connaissances scientifiques et techniques actuelles, aucune solution n'est connue pour éradiquer cette espèce. Il s'agit donc essentiellement d'éviter sa prolifération sur de nouveaux secteurs.

Les travaux réalisés.

Depuis 2001 deux méthodes ont été utilisées afin de limiter la progression de Jussie, l'arrachage manuel et l'arrachage mécanique. Quelque soit la méthode choisie, l'entretien doit être répété les années suivantes. Les travaux se font de juillet à août lors de la période de floraison. En moyenne 5 Km de cours d'eau sont traités par année.

A plus long terme, le SI AEBVELG favorise l'ombrage le long des cours d'eau, en laissant se développer la végétation arbustive, cet ombrage limite en effet la croissance excessive de la Jussie.

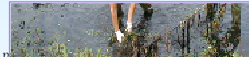


Mais vous pouvez aider.

Agrir aujourd'hui pour l'environnement de demain...

•Soyez attentifs afin de déceler le plus rapidement la présence de Jussie afin d'intervenir tôt.
•Ne pas faucher ou débroussailler la Jussie.
•Ne pas appliquer d'herbicides. (effet fon sélectif et limité dans le temps).

•Arrachez les plants de Jussie. (pour arracher un pied de Jussie, il faut remonter le long de la tige jusqu'à la racine mère située plus profond dans le sol, la saisir, et effectuer de légères pressions afin que les racines se décrochent) voir photo ci-dessous.



•Ne pas brûler les plants de Jussie.
•Faire sécher les résidus de Jussie sur la berge ou à l'abri de l'humidité et des risques d'inondations.
•Nettoyez les outils avec lesquels vous avez arraché les plantes pour éviter de disséminer des fragments.
•Bannissez le transport de ces plantes.

Évitez de « canoter » ainsi que de pêcher dans les herbiers.

Si vous possédez aquariums ou bassins.

Préférez les plantes autochtones pour la décoration de vos bassins et plans d'eau.
Abstenez-vous de jeter les contenus des aquariums dans la nature.

Veuillez informer les services communaux en indiquant le lieu où vous avez découvert de la Jussie.